

Envoyé en préfecture le 11/03/2024
 Reçu en préfecture le 11/03/2024
 Publié le 11/03/2024
 ID : 032-213201551-20240306-DELIB202421-DE

Séance du 06 mars 2024

Le six Mars 2024, à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

FEUILLET GALABERT Patricia, GAÜZERE Hervé, MANCIET Aline, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, BIGOT Jean Jacques, DARZACQ Sandrine, LACAMPAGNE André, MÉNACQ Bernard, SAINT LANNES Claude, TREMBLEY ARMENGOL Corinne

Procurator(s) :

Madame BARBE Guilaine à Madame FEUILLET GALABERT Patricia, Monsieur DESJARDINS Lionel à Monsieur SAINT LANNES Claude, Madame DARZACQ DOAT Anne à Monsieur GAUZERE Hervé

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Monsieur GASPAROTTO Éric

Date de la convocation
26 février 2024

Date d'affichage
26 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(On)t été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Monsieur GAUZERE Hervé

_____/____/____
et publication du
_____/____/____

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 du Payeur Départemental

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le comptable à la clôture de l'exercice.

Madame le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**le Conseil Municipal,
A l'Unanimité des membres présents,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 du payeur départemental, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Houga, 06/03/2024

Le Maire FEUILLET GALABERT Patricia

le(s) secrétaire(s) de séance



(Handwritten signature)